

EPILATION LASER IPL

LE PRINCIPE

Le laser IPL est un rayon de lumière de très haute énergie qui va détruire une cible bien précise. Pour l'épilation c'est la mélanine, le pigment du poil qui va éclater en absorbant l'énergie; détruisant surtout le bulbe du poil et sa zone germinative. Ceci explique que le laser va détruire exclusivement les poils sans détériorer les autres structures de la peau. Le poil au cours de sa vie passe par trois phases : anagène, catagène et télogène. Pour atteindre le bulbe, il faut flasher le poil en phase de croissance (anagène). On a en moyenne 30 % à 50 % des poils qui sont en phase de croissance selon les zones. Il faudra donc plusieurs séances pour traiter les poils en phase de croissance. Le délai variant principalement selon l'individu et la zone traitée. Le poil s'atrophie progressivement puis sa destruction entraîne l'arrêt de la pousse.

INDICATIONS ET LIMITES

Le laser ne détruira que des poils pigmentés.

L'efficacité du laser est donc maximale sur les peaux claires avec poils noirs.

Mais les peaux plus mates, voire noires, peuvent bénéficier d'un traitement mais avec un dosage différent afin de ne pas abîmer la pigmentation de la peau.

Les poils blancs sont totalement 'invisibles' au rayonnement laser. Les poils blonds n'ont pas assez de mélanine la réponse du laser est variable, un test préalable peut être effectué.

Les Poils incarnés, souvent présents au niveau du maillot ou des jambes chez la femme et de la barbe chez l'homme, sont radicalement détruits.

Les patientes ayant une pathologie hormonale ou une hyper-androgénie périphérique devront la traiter pour avoir tout le bénéfice de l'épilation laser.

Par contre la peau bronzée quel que soit son type est une contre indication temporaire.

LA SÉANCE

Les poils seront rasés avant la séance (24 à 48 h) afin d'augmenter le rendement de l'énergie laser. L'épilation à la cire, à l'épilateur et à la pince, sont à proscrire avant le début et pendant le traitement.

Le Médecin avant de débiter une séance vérifiera **l'absence de bronzage et d'exposition récente au soleil même et surtout si aucune coloration n'est apparue** ainsi que **l'absence d'une prise de médicament** sensibilisant à la lumière ou d'utilisation d'auto-bronzant. L'opérateur et le patient doivent porter des lunettes protectrices L'opérateur déplace le faisceau sur la peau et la durée de la séance dépend de la surface à épiler de quelques minutes pour une la lèvre supérieure à 20 à 60 minutes pour les jambes. La sensation est variable et proche d'un petit coup d'élastique, très atténuée par un système de refroidissement et de l'application d'un gel. En fin de séances, on peut ressentir une sensation de cuisson et observer une rougeur de la peau traitée. Ceci est atténué par une crème hydratante apaisante, appliquée en fin de séance De petites croûtes sont possibles, elles disparaissent sans trace avec l'application d'une crème hydratante. Elles ne doivent surtout pas être arrachées ou grattées.

Les poils ne tombent pas immédiatement les débris s'éliminent en 1 à 3 semaines, ceci est un signe d'efficacité du traitement et ne correspond pas à une repousse.

Après la séance, la peau ne doit pas être exposé au soleil pendant 10 jours.

En période ensoleillée, un écran solaire de protection maximal (indice 50 et +) doit être appliqué régulièrement. Le risque est accru sur les peaux mates.

RYTHME DES SÉANCES

Les deux premières séances seront espacées de 4 à 6 semaines selon la zone, les suivantes s'espaceront de plus en plus selon la repousse avec miniaturisation et écartement des polis jusqu'à dépilation pratiquement complète. Une séance occasionnelle peut être nécessaire en entretien les années suivantes, selon la pilosité initiale de la personne.

Une interruption des séances pendant le traitement est possible.

L'AVIS DU SPÉCIALISTE

L'efficacité est indéniable, 90% de poils sont enlevés en 6 séances sur les machines les plus évoluées.

La satisfaction du patient est généralement du même ordre, il retrouve une peau douce sans folliculite ni inflammation. Les meilleurs résultats s'obtiennent avec des poils épais et bruns sur une peau claire, Pour les peaux foncées et même noires, il y a actuellement des possibilités de traitement où la fréquence d'émission est modifiée afin d'affiner le ciblage.

L'épilation laser est toujours réalisée par un médecin ou sous sa surveillance.

Le coût d'utilisation de la machine augmentant avec le nombre de tirs et donc de la surface à traiter, les tarifs se font presque au mètre carré. Le médecin vous l'indiquera lors d'une séance d'entretien préalable.

(Voir la grille_tarifaire - épilation)

DOCTEUR JEAN PASCAL REYNAUD

MÉDECINE ESTHÉTIQUE, MORPHOLOGIQUE ET ANTI-ÂGE

CENTRE D'AFFAIRE GRAND VAR BÂT C

1 100 CHEMIN DES PLANTADES 83 130 LA GARDE

04 94 62 19 27

www.docteur-reynaud.fr

jean-pascal.reynaud@wanadoo.fr